

# Les descendants de Sulpice



## Paul et Louis Alliot

( fils de Vincent x Marguerite Fauchais )  
appel en justice par Paul et Louis sur un contentieux introduit  
à leur encontre par Pierre Guérineau  
en date de 25 avril 1780

AD 36 - 1B - 592

Criminel

Diffamer Ponce

Lesfr. alliot app.  
Delaroux.

contre

Le. Guerincau

J. B. Jan 1780.

J. B.

© SUPPLICE



charges et informations seront apportées  
en gros en votre greffe avec  
les greffes en votre greffe  
li. Demandez de vous en  
vous faire. C. D. D.

Attendu l'appel tout, hors de l'instance  
en état de pourvoir d'instance, et pendant  
l'instance d'instance au juge d'instance et appel  
d'instance et d'instance, ordonne que les  
charges et informations faites en la  
procédure d'instance et pendant d'instance  
seront en votre greffe, et se faire  
compétent d'instance et pendant d'instance,  
et d'instance. Double à l'instance en  
votre greffe le 26. Mars 1780. Seront  
apportées en votre greffe en votre greffe  
le jour même. C. D. D.

Vous en

Neuville sur Saône d'instance  
le 26 Mars 1780